

Exploitation forestière et conservation de la biodiversité

par Stéphane VIEBAN *

Introduction

L'exploitant forestier réalise un acte essentiel de la gestion forestière : la récolte de bois. Le plus souvent, c'est le sylviculteur qui décide du type de coupes à mettre en œuvre, l'exploitant, quant à lui, doit réaliser les travaux dans les meilleures conditions économiques et techniques. Il nous est apparu de notre responsabilité d'engager une démarche visant à rapprocher protection de l'environnement et exploitation forestière : le Plan Environnement Entreprise des Forestières La Rochette.

Notre politique environnementale s'intéresse à l'ensemble des thèmes écologiques que nous avons inventoriés :

- Conservation de la biodiversité,
- Respect de la ressource en eau et de la vie aquatique,
- Conservation du sol,
- Qualité du paysage, rôle récréatif et patrimoine architectural,

- Risques naturels,
- Pollution - Bruits - Déchets.

Pour chacun de ces thèmes, des procédures sont en place. Elles doivent aider les responsables des chantiers d'exploitation forestière pour mettre en œuvre les méthodes et techniques compatibles avec la protection du milieu naturel. Nous présenterons ci-après celle concernant la conservation de la biodiversité.

Procédures concernant la Conservation de la Biodiversité

1 - Recherche de l'intérêt environnemental ou patrimonial de la parcelle et identification des enjeux principaux pour la coupe considérée : consultation des documents disponibles : cartes et fiches des Z.N.I.E.F.F., cartes des sites protégés, des Z.I.C.O.,

2 - Si intérêt particulier et décision d'achat, réalisation d'un inventaire des éléments remarquables à conserver : remplir la fiche d'inventaire

3 - Repérage sur un plan ou un schéma des éléments remarquables et élaboration de recommandations pour en assurer la pérennité au cours des travaux

Aide possible auprès de la DIREN, de Naturalistes locaux et du propriétaire.

4 - Passer des consignes claires aux opérateurs pour le respect de la biodiversité :

- attention particulière pour les éléments remarquables
- attention soutenue pour la «biodiversité ordinaire»

Exemple : maintien de feuillus divers en sous-étage dans les plantations résineuses, préserver une haie le long de la parcelle à exploiter, ...

5 - Respect scrupuleux des périodes d'exploitation qui peuvent être imposées par le propriétaire ou par la présence d'éléments extérieurs

Exemple : l'existence de rapaces nichant à proximité de la coupe.

Remarque : si les périodes d'exploitation imposées sont trop contraintes, il convient de les négocier lors de l'étude préalable (choix dans les priorités à étudier conjointement entre gestionnaires et exploitants).

6 - Prise en compte de l'inventaire et des recommandations lors de la création de la desserte de la coupe

Exemple : éviter la station de plante protégée (parfois seulement de quelques m²) lors de la matérialisation du tracé de piste.

7 - Respect du peuplement forestier lors de l'abattage et surtout du débardage

Il faut s'assurer que :

- le mode de désignation des arbres est bien adapté aux conditions de la coupe



Photo 1 : Formation du personnel de la SO.FO.EST. sur la protection du milieu naturel dans le massif forestier du Ventoux

* Directeur environnement des Forestières La Rochette
SEBSO - BP 99 31802 Saint Gaudens cedex Tél. 05 61 94 76 00 Fax. 05 61 94 76 28

- le niveau de formation des opérateurs est suffisant pour la coupe

- les engins et les techniques d'exploitation mis en oeuvre sont compatibles avec les contraintes (diminution maximum des risques de dégât au peuplement existant)

Exemple : interdire le débardage d'arbres entiers dans une coupe de régénération engendrant un maximum de dégâts aux semis.

8 - Visite de fin de chantier

- évaluation de l'efficacité des mesures mises en oeuvre pour conserver la biodiversité

- remise en état, si nécessaire, des zones perturbées

Modifier les esprits pour modifier les comportements

Il est nécessaire pour une bonne application des procédures que l'ensemble de notre personnel (encadrement, maîtrise, débardeurs, bûcherons) soit convaincu de l'importance et du bien-fondé de l'effort qui leur est demandé.

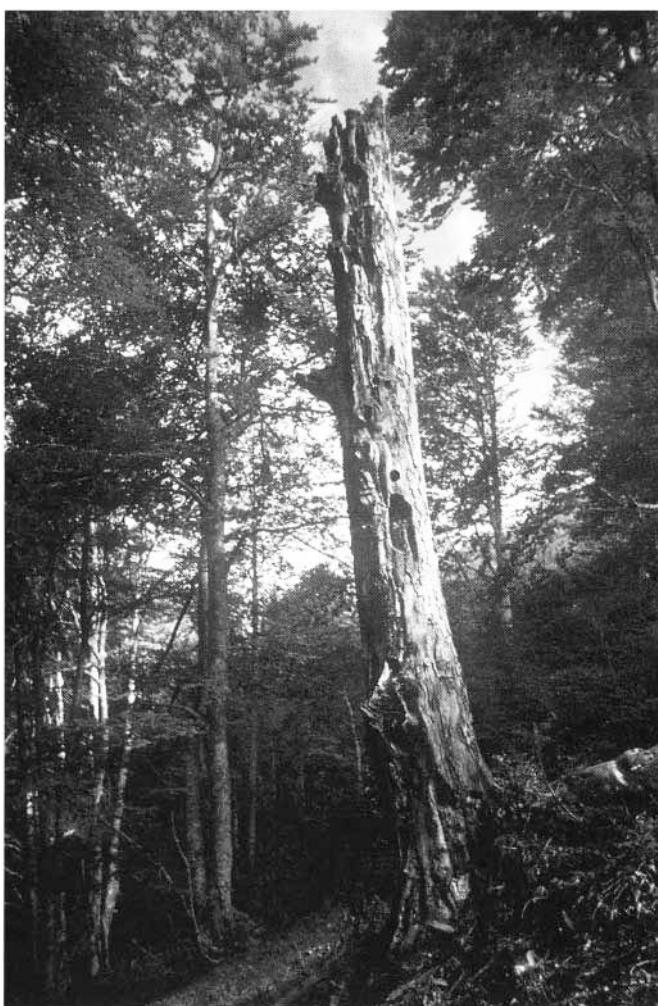


Photo 2 : La conservation des gros arbres morts est très importante pour certaines espèces d'insectes et d'oiseaux.

Dans un premier temps, des journées de sensibilisation ont été organisées avec l'aide de consultant en environnement(1) Il faut continuer notre effort de formation, pas dans le but de faire de chaque opérateur un naturaliste émérite, mais pour que chacun d'entre eux puissent s'interroger sur l'impact de son intervention quotidienne sur la biodiversité ordinaire et exceptionnelle. Chaque année des nouvelles sessions de formation sont suivies par nos salariés et certains entrepreneurs de travaux forestiers qui travaillent sur nos chantiers.

Audit Environnemental des chantiers d'exploitation forestière

Pour évaluer la mise en œuvre de ces procédures des audits sont réalisés. Au cours de l'été 1996, plus de 140 sites ont été visités et ont fait l'objet d'un diagnostic. Un outil original a été créé en collaboration avec SOLAGRO. Les premiers dépouilllements nous ont permis, dans un premier temps, de valider la grille d'analyse, et ensuite de mieux cerner le niveau d'implication du personnel et de programmer un certain nombre d'actions correctrices.

Projet de Recherche INRA/Forestière La Rochette

L'impact de l'exploitation forestière sur la biodiversité à court, moyen et long terme est mal connu. C'est pourquoi une thèse, réalisée par Marc DECONCHAT, à l'INRA-URSAD de TOULOUSE, a été lancée en 1995. Ce travail doit définir et évaluer les qualités écologiques de l'exploitation forestière dans une entreprise et proposer des améliorations.

Ce travail concerne un certain type de formation boisée du Sud-Ouest de la France. Nous recherchons actuellement des partenaires scientifiques et financiers pour lancer une étude comparable sur la forêt méditerranéenne.

Conclusion

Trois ans après le lancement de notre politique environnementale, l'évolution des discussions sur la gestion durable des forêts et l'écocertification des produits forestiers, nous laissent penser que nous «avons eu raison» d'agir concrètement pour minimiser l'impact de notre activité sur le milieu naturel. Beaucoup de travail reste à faire car nous n'avons pas la prétention d'avoir résolu tous les problèmes, mais nous voulons que les forêts dans lesquelles nous travaillons tous les jours puissent jouer pleinement leur rôle de protection, social et économique.

S.V.

(1) pour SO.FO.EST : F. BELIER de Châtillon-en-Diois pour S.E.B.S.O. : Ph. POINTEREAU de SOLAGRO à Toulouse